



la lettre

Lettre d'informations de la fédération UNSA des métiers de l'Éducation

La Lettre UNSA Éducation n° 31 du 16 octobre 2015



Le CSE soutient la réforme de l'évaluation

Hier, le CSE du jeudi 15 octobre, était principalement consacré aux nouvelles modalités d'évaluation et de certification dans la scolarité commune. La présence du groupe des réformistes, dont l'**UNSA Éducation** fait partie, a permis d'atteindre le quorum et de réunir le CSE qui a voté favorablement les mesures prises pour l'évaluation des élèves.

[Lire le compte-rendu](#)

Dans la même rubrique :

[Nouveaux programmes : l'UNSA assume son soutien en CSE](#)

[L'UNSA reçue en audience pour la 3ème rentrée des ESPé](#)



Loi de déontologie : et l'éthique dans tout cela ?

La loi "déontologie" vient d'être adoptée en première lecture par le parlement. Contre l'avis du gouvernement, les députés ont adopté un amendement qui fait passer "L'exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de trois jours" dans les sanctions disciplinaires du premier groupe. Cette sanction pourra donc être prise sans consultation du conseil de discipline...



[Lire la suite](#)

Lire aussi :

[Carrière et rémunération, l'accord s'appliquera !](#)



Pas Très Sapiens

Le rapport de force n'est pas la violence. Et la réponse à la violence symbolique ne peut en aucun cas, être la violence physique. Dénoncer les violences que subissent les salariés ne peut se transformer en ode à l'agression.

[L'édito du secrétaire général](#)



"Tous sur le pont !"

Depuis quelques années, l'UNSA Éducation organise trois à quatre fois par an des opérations « **Tous sur le pont** » au cours desquelles l'ensemble de l'équipe nationale de la Fédération se mobilise pour aller à la rencontre des personnels sur leurs lieux d'exercice.

[Lire la suite](#)

Et toujours : [J'adhère !](#)



Monsieur Roger WILKINSON-BERLANDIER
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
139 rue de Grenelle
75007 PARIS CEDEX 12

Tel : 01 40 15 50 00

REF : 2019090707

Objet : Le droit des fonctionnaires et le temps de travail des personnels BIATSS

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le rapport et l'avis de la Commission des décrets, une instance à part entière qui a été créée à l'initiative de la Commission des Relations du Travail, sous la présidence des représentants du MEDEF et de la CGP qui ont été constitués le 17 novembre 2018. Il s'agit d'une instance générale, et non d'un organe de conseil ou de médiation au sein de la Cour des comptes. L'avis de la Commission des décrets est transmis au ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche par le directeur de l'Éducation nationale et de la Recherche.

L'UNSA Éducation s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à la fonction publique et s'engage à travailler avec vous pour améliorer le régime indemnitaire des fonctionnaires de la fonction publique.

Notre objectif est de contribuer à la mise en œuvre de la loi relative à la fonction publique et de garantir le respect des engagements de la République.

En ce qui concerne le régime indemnitaire des fonctionnaires de la fonction publique, nous sommes convaincus que la mise en œuvre de la loi relative à la fonction publique et de la loi relative à la fonction publique de la fonction publique est une priorité pour le gouvernement.

UNSA Education - 139 rue de Grenelle - 75007 Paris - France
Téléphone : 01 40 15 50 00 - Fax : 01 40 15 50 01
www.unsa-education.org



L'UNSA Éducation écrit à la ministre sur le temps de travail des personnels BIATSS

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) commence à entrer en vigueur progressivement dans la Fonction publique en lieu et place de l'ancienne prime de fonction et de résultat (PFR).

[Lire l'article](#)

Et aussi :

[Indemnité RIFSEEP, où en est-on ?](#)

Santé scolaire : mépris et incohérences

Où en est la politique de santé des élèves ?

Comment le ministère de l'Éducation nationale compte-t-il réaliser les 800 000 bilans de 6 ans avec moins de 1000 médecins de l'Éducation nationale ?

[Lire le communiqué de presse](#)

Et aussi :

[Réforme de l'évaluation : pour l'UNSA, le positif l'emporte.](#)



F(aux)-N(ez) dans le champ éducatif



Si certains noms ou sigles peuvent chercher à masquer l'appartenance à l'extrême-droite de certains groupuscules, d'autres faux-nez du FN, eux, ne se cachent pas.

[Lire la suite](#)



Édito

Vous pouvez retrouver l'ensemble des éditos de Laurent Escure, Secrétaire général de l'UNSA Éducation, réagissant aux sujets de l'actualité en cliquant sur le lien suivant : [Éditos](#)



Des mots d'Éduc

Tous les mercredis, le secteur Éducation, Culture et Société publie sur notre site www.unsa-education.com un billet s'intitulant "Des mots d'Éduc". À lire sans modération en cliquant [ici](#).



Réseaux sociaux

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux [Facebook](#) et [Twitter](#).



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, cliquez [ici](#).